



A la sécurité
du pays portent le
souci!

Payez votre abonnement,
respectivement prolongez,
maintenant.

AZB / P.P. 3001 Bern

L'IDEE

Jeunes UDC Romands

www.zeitungidee.ch

4/2016

Abo Fr. 35.-

Stopper enfin l'immigration de masse

Le 9 février 2014 le peuple et les cantons ont accepté l'initiative „contre l'immigration de masse“ qui exige une gestion et une limitation autonomes de l'immigration. Le nouvel article 121a cst. décrit en détail les mesures à prendre, soit en particulier des contingents et plafonds fixés chaque année, la préférence nationale lors du recrutement de main-d'œuvre ainsi que la limitation de l'accès aux institutions sociales et du regroupement familial.

L'expérience a prouvé qu'un tel concept réduit fortement l'immigration sans pour autant empêcher les entreprises de recruter la main-d'œuvre qu'elles ne trouvent pas en Suisse. Le Conseil national ayant totalement refusé d'appliquer ces règles, le conseiller aux Etats Peter Föhn a présenté lors d'un point de presse sa proposition de concept d'application à l'attention de la commission compétente du Conseil des Etats pour une application conforme à la Constitution fédérale.

La libre immigration en Suisse étant devenue incontrôlable à la fin des années 60, la Suisse a géré l'immigration entre 1970 et 2002 (en partie jusqu'en 2007) par des contingents, des plafonds et la préférence nationale sur le marché du travail. L'immigration s'est alors stabilisée à un niveau de 20 000 à 30 000 personnes par an selon la situation conjoncturelle, parfois un peu plus, parfois un peu moins, mais l'économie suisse a toujours pu recruter la main-d'œuvre dont elle avait besoin, même en des périodes de forte croissance économique. Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes avec l'UE, l'immigration a explosé pour atteindre en moyenne 80 000 personnes par an en chiffre net. Donc chaque année la population de la Suisse augmente de l'équivalent de celle de la ville de Lucerne. Depuis l'entrée en vigueur complète de la libre circulation avec l'UE en 2007, plus de 750 000 étrangères et étrangers sont venus s'installer

en Suisse, nombre qui correspond approximativement à la population du canton de Vaud. Les conséquences d'une immigration aussi démesurée, qui portera la population de la Suisse à 10 millions d'habitants dans un petit nombre d'années, sont intolérables à moyen et à long terme.

Le Conseil national décide l'inverse de la Constitution fédérale

C'est pour ces raisons que le peuple et les cantons se sont prononcés le 9 février 2014 contrairement à toutes les prévisions pour la fin de la libre circulation des personnes avec l'UE, donc pour l'initiative „contre l'immigration de masse“ et son concept parfaitement clair. Or, le Conseil national vient de prendre une décision juste inverse en refusant d'inscrire dans la loi la gestion autonome de l'immigration et en bétonnant le principe de la libre circulation. Ladite „préférence nationale light“ n'a aucun rapport avec la priorité effective de la main-d'œuvre résidante sur le marché du travail, mais elle constitue uniquement une obligation restreinte d'annoncer des postes vacants.

Le conseiller aux Etats Peter Föhn dépose un concept conforme à la Constitution

L'UE refusant de négocier avec la Suisse une adaptation de l'accord de libre circulation des personnes, il est évident que la Suisse doit appliquer de manière indépendante les règles de sa Constitution. Le conseiller aux Etats Peter Föhn déposera donc à la Petite Chambre un concept comprenant des plafonds et contingents annuels, la préférence nationale lors du recrutement de travailleurs ainsi que la limitation de l'accès aux institutions sociales et du regroupement familial. Le Conseil des Etats aura ainsi l'occasion d'appliquer l'initiative populaire „contre l'immigration de masse“ conformément à la Constitution fédérale.



Bild: zvg

Immigration de masse, préférence nationale à l'emploi : que fait le gouvernement ? Quid de la démocratie directe ?



Par Niels Rosselet-Christ
Président des Jeunes UDC Neuchâtel
Rédacteur en Chef de «l'IDEE» Romandie

Le gouvernement indique la mise en application « light » de l'initiative sur l'immigration de masse, approuvée en votation par le peuple, ce qui fait grincer Bruxelles des dents mais dans les faits ne respecte pas la volonté populaire. Face à ce déni de démocratie, divers cantons prennent les devants quant

à l'instauration de la préférence indigène à l'emploi, afin de préserver l'intérêt des suisses et des suissesses (l'on a vu apparaître des textes pertinents au Tessin ou bientôt sur Neuchâtel avec l'initiative « prima nostri »).

Cette absence de volonté de la part du gouvernement à appliquer la volonté populaire et cette dhimitude face aux technocrates de Bruxelles remet fondamentalement en question les bases de notre démocratie ; les pouvoirs d'initiative et de référendum sont-ils encore suffisamment puissants pour maintenir notre liberté ? Le Peuple est-il toujours souverain ? Y a-t-il un but caché derrière les manœuvres sournoises du Conseil fédéral ?

Quoiqu'il en soit, la volonté du Peuple doit être mieux respectée, au risque de faire naître une grogne populaire qui peut vite prendre des proportions

inquiétantes ; Christoph Blocher s'exprimait il n'y a pas si longtemps à ce sujet dans la presse pour exprimer ses inquiétudes quant au déni de démocratie de la part du Conseil fédéral, ne manquant pas de faire un parallèle avec les doutes exprimés par le gouvernement suite à la votation ayant conduit au rejet de l'EEE ; le gouvernement hésitant à faire appliquer la volonté du Peuple, ce dernier proférait alors des critiques, voir des menaces avec une véhémence non-contenue.

Lorsqu'un Peuple libre est menacé dans sa liberté, il se défend face à ses Baillis ; cela est d'ailleurs fort ancré dans la tradition séculaire de notre Patrie. Sommaruga, Juncker, etc. Voulons-nous de nouveaux Baillis ? Certainement pas.

Alors afin de conserver le pragmatisme, le compromis et le calme séculaire nécessaire à la bonne marche de notre pays, il est grand temps que le Conseil fédéral cesse de faire fi des revendications que le Peuple souverain lui somme d'accomplir. Si le Peuple ne veut par exemple pas de l'Union Européenne (ce qui est effectivement le cas), alors le Conseil fédéral doit tenir ses distances d'avec l'UE. Si le Peuple souhaite instaurer explicitement la préférence indigène dans la loi, alors cette disposition doit être respectée, dussions-nous pour cela revoir, voir résilier certains accords internationaux dont on nous rabat les oreilles sur leur pseudo-nécessité.

Rappelons à ces craintifs que les différents accords concernés avec l'UE n'ont même pas un demi-siècle alors que notre Suisse vit libre et prospère depuis plus de 700 ans...

En finir en bonne fois pour toute avec la mendicité organisée !



Par Nicolas Fardel,
Membre du comité exécutif élargi

L'UDC Vaud a réussi un grand coup le 27 septembre dernier, quand le Grand Conseil vaudois a accepté notre initiative pour l'interdiction totale de la mendicité. Grâce à l'UDC, la sécurité des Vaudois sera renforcée

et les réseaux mafieux qui organisent la mendicité seront combattus.

Cela fait de nombreuses années que l'UDC et les Jeunes UDC se préoccupent des problèmes causés par les réseaux de mendicités organisées, orchestrés principalement par des ressortissants d'Europe de l'Est. Ce fléau était particulièrement préoccupant à Lausanne, en raison du laxisme politique de la majorité de gauche de la capitale vaudoise.

En 2013, l'UDC Vaud a décidé d'agir et a lancé une initiative cantonale dans le but d'interdire la mendicité sur l'ensemble du territoire vaudois. Cette initiative a abouti avec près de 14'000 signatures. Dès lors, le Con-

seil d'Etat a tout mis en œuvre pour faire échouer cette initiative, faisant trainer le dossier et proposant un contre-projet aberrant. Mais, dans son Château, la majorité de gauche du Conseil d'Etat n'a pas senti le mécontentement des Vaudois qui en ont marre de se faire harceler par des mendiants à chaque fois qu'ils viennent à Lausanne !

Une interdiction totale de mendier est indispensable pour combattre les réseaux mafieux et claniques qui envoient des gens, dont des mineurs, quémander dans les rues, dégradant au passage l'image de nos villes.

Nous luttons ainsi contre l'exploitation de personnes fragilisées, obligée de mendier dans nos rues pour le compte de réseaux. Une telle pratique n'est plus tolérable dans notre canton et sur l'ensemble du territoire suisse. A nos yeux, les larges prestations sociales ainsi que les structures d'accueil permettent d'offrir un soutien de base à la classe défavorisée de notre population.

Avec le succès de cette initiative, chaque mendiant écoperait d'une amende de 50 à 100 francs. Les policiers pourraient confisquer immédiatement l'argent récolté par les mendiants, à titre d'avance sur amende. Si quelqu'un envoie mendier des enfants ou des personnes dépendantes, ou organise un réseau de mendicité, il sera puni d'une amende de 500 à 2000 francs.

Désormais, nous serons attentifs à la mise en œuvre de cette initiative par nos autorités et nous continuerons à nous battre pour renforcer la sécurité de notre population.

Service obligatoire: ne pas tout chambouler, mais perfectionner un système qui a fait ses preuves



Par Beat Arnold, UDC conseiller national
6467 Schattdorf (UR)

Pour l'UDC il n'existe aucune raison valable de modifier de fond en comble le système „service militaire obligatoire – service civil – protection civile“. Notre armée de milice

a plus que jamais besoin de calme et de stabilité, et non pas de nouvelles réformes chamboulant ses structures.

Ce qui est bon pour d'autres pays – comme le „modèle norvégien“ pour la Norvège – n'est pas forcément souhaitable pour la Suisse. Forte de ce constat, l'UDC rejette un changement de système vers une obligation générale de servir pour les hommes et les femmes. Par leur travail bénévole et leur rôle dans les familles les femmes apportent aujourd'hui déjà une contribution extrêmement importante au bon fonctionnement de la société. Il faut donc éviter de leur imposer une obligation supplémentaire. Bien entendu, l'engagement de femmes doit être salué s'il est effectué sur une base facultative.

En revanche, l'UDC estime que plusieurs améliorations peuvent être apportées au système en vigueur. Le service militaire doit devenir plus „attractif“ pour les personnes qui y sont astreintes. Les hommes doivent à nouveau être fiers de pouvoir faire leur service militaire. Cette formation doit leur être utile personnellement tout en apportant des avantages à l'économie. Parallèlement, le service civil doit être moins attractif, afin qu'il ne soit choisi que par les hommes qui, pour des raisons personnelles, ne peuvent effectivement pas faire de service militaire. Dans le but d'améliorer la coordination entre le service militaire et service civil, l'UDC demande que l'organe d'exécution du service civil ne soit plus un service administratif du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, mais qu'il soit transféré au Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

Engagement d'un groupe d'étude

Le Conseil fédéral a chargé en 2014 le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) de former un groupe d'étude pour analyser globalement le système de service obligatoire. Lors de sa dernière séance avant la pause estivale, le Conseil fédéral a pris acte du rapport du groupe d'étude[1] et des différents modèles qui y sont présentés. La Commission de politique de sécurité du Conseil national procédera à des auditions les 17 et 18 octobre 2016 et commencera l'examen du rapport. Elle terminera ce débat lors de sa séance des 7/8 novembre 2016.

Modèles analysés

Le groupe d'étude a structuré ses idées sur le développement du système de service obligatoire en quatre modèles:

Modèle 1 «Statu quo plus»: le groupe propose plusieurs améliorations du système en vigueur, mais sans remodeler fondamentalement le service obligatoire. Ces améliorations pourraient être concrétisées dans le cadre du projet „Développement de l'armée“ et de l'application de la stratégie „Protection de la population et protection civile 2015+“. En outre, il s'agit d'éliminer quelques goulets d'étranglement dans la santé publique en focalisant plus fortement le service civil sur ce secteur.

Modèle 2 «Obligation de servir dans la sécurité»: ce modèle prévoit de mettre sur un pied d'égalité le service militaire et le service civil en ce sens que le service obligatoire pourrait être accompli aussi bien dans l'armée que dans la protection contre les catastrophes. La seconde organisation reprendrait les tâches actuelles de la protection civile et, en partie, celles du service civil.

Modèle 3 «Modèle norvégien»: selon ce modèle les femmes et les hommes seraient en principe astreints au service militaire. L'armée choisirait chaque année les personnes dont elle a besoin. En Norvège, le service militaire obligatoire ne part donc pas de l'idée que toutes les personnes astreintes au service doivent faire un effort personnel. Le principe est que l'armée puisse choisir les éléments les plus qualifiés et les plus motivés dans un grand réservoir d'hommes et de femmes.

Modèle 4 «Obligation générale de servir»: dans ce modèle, les Suissesses et les Suisses sont astreints au service, mais toute personne apte au service peut choisir librement le domaine dans lequel elle veut servir (armée, service du feu, protection civile, organisation d'intervention de la CRS, service à la communauté). Les étrangères et les étrangers seraient également astreints au service, mais n'auraient pas accès à l'armée.



Bild: zvg

Inutile de réinventer le système

L'art. 59 de la Constitution fédérale oblige chaque Suisse de faire du service militaire. La loi offre à titre d'alternative le service civil de remplacement (service civil). Le service militaire est facultatif pour les Suissesses. L'art. 61 cst. contient des dispositions analogues pour la protection civile de personnes et de biens (protection civile). L'UDC ne voit aucune raison valable d'abandonner le système suisse qui a fait ses preuves. Elle rejette donc toute modification de la Constitution fédérale, de même que tous les modèles examinés par le groupe d'étude. Il semble que l'on ait oublié que la principale mission de l'armée consiste à défendre le pays et ses habitants en engageant la vie des soldats. Cette raison est à elle seule largement suffisante pour donner au service militaire la priorité absolue par rapport au service civil.

Accroître l'„attractivité“ du service militaire

Il est en revanche essentiel pour l'UDC d'accroître l'„attractivité“ du service militaire. L'idée de faire du service militaire doit être séduisante pour

REFERENDUM contre la loi sur l'énergie

Les conséquences de la Stratégie énergétique 2050 et des projets d'application sont désastreuses pour notre pays, pour chaque citoyenne et chaque citoyen et pour les entreprises:

NON à une énergie à un prix insupportable: l'application de la loi sur l'énergie coûte à l'économie et aux citoyens environ 200 milliards de francs. Le prix de l'huile de chauffage doublera; l'essence coûtera 26 centimes de plus par litre et, d'une manière générale, les prix de l'électricité et des produits augmenteront. La facture devra être réglée par les petites entreprises et les citoyens, car les grands groupes consommant beaucoup d'énergie bénéficieront d'exemptions et de rabais.

NON à un approvisionnement moins sûr: l'hiver dernier déjà le réseau électrique suisse a atteint les limites de sa capacité parce que deux centrales nucléaires avaient été arrêtées. Il ne faut pas que des black-out comme en Californie deviennent courants en Suisse.

NON à une plus grande dépendance de l'étranger: si la nouvelle loi sur l'énergie entre en vigueur, nous devons importer davantage d'électricité de l'étranger: par exemple, de l'électricité nucléaire de France et de centrales allemandes au charbon. Ce procédé est plus nocif pour l'environnement, nous rend dépendants de l'étranger et nous expose à des chantages.

NON à plus de bureaucratie et d'interdictions: la nouvelle loi sur l'énergie permet aux producteurs d'électricité de prescrire à chaque ménage combien d'électricité il peut consommer et quand il y a droit. La machine à laver et l'aspirateur à poussière ne pourront être utilisés qu'aux heures marginales. Seuls les gens aisés pourront encore rouler en voiture. Il est prévu d'interdire les chauffages à l'huile à partir de 2029.



NON à la perte d'emplois et à la baisse de la prospérité: les entreprises devront payer plus cher l'électricité, l'huile de chauffage et l'essence. La compétitivité de l'économie et des arts et métiers en souffrira. Des emplois et la prospérité seront menacés. La consommation s'effondrera, car chaque famille devra dépenser 3200 francs par an de plus pour l'électricité, l'essence et le chauffage au lieu de, par exemple, partir en vacances. D'où encore des effets négatifs sur les emplois dans le tourisme et le commerce de détail.

NON à la destruction du paysage: les centrales nucléaires produisent 38% de notre électricité. Pour les remplacer il faudrait construire plus de 6000 éoliennes: une atteinte massive à nos paysages, un danger pour les humains et les animaux, la destruction du pays touristique qu'est la Suisse.

Coprésidence du comité interpartis contre la loi sur l'énergie:

Adrian Amstutz, conseiller national (BE); **Céline Amaudruz**, vice-présidente UDC Suisse, conseillère nationale (GE); **Christoph Blocher**, responsable stratégique UDC Suisse, anc. conseiller fédéral (ZH); **Marco Chiesa**, conseiller national (TI); **Doris Fiala**, conseillère nationale PLR (ZH); **Benjamin Fischer**, président Jeunes UDC Suisse; **Benoît Genechand**, conseiller national PLR (GE); **Hansjörg Knecht**, conseiller national (AG); **Alfred Heer**, président Alliance des contribuables, conseiller national (ZH); **Arthur Löpfle**, anc. conseiller national PDC (AI); **Casimir Platzer**, président GastroSuisse; **Lorenzo Quadri**, conseiller national LEGA (TI); **Albert Rösti**, président du parti, conseiller national (BE); **Andri Silberschmidt**, président Jeunes Radicaux-Libéraux Suisse • **Membres du comité:** **Thomas Aeschi**, vice-président UDC Suisse, conseiller national (ZG); **Beat Arnold**, conseiller national (UR); **Heinz Brand-Ciocco**, conseiller national (GR); **Toni Brunner**, conseiller national (SG); **Michaël Buffat**, conseiller national (VD); **Raymond Clottu**, conseiller national (NE); **Marcel Dettling**, conseiller national (SZ); **Roland Eberle**, conseiller aux Etats (TG); **Hans Egloff**, conseiller national (ZH); **Sebastian Frehner**, conseiller national (BS); **Walter Frey**, anc. conseiller national (ZH); **Ulrich Giezendanner**, conseiller national (AG); **Roger Golay**, conseiller national MCG (GE); **Franz Grüter**, conseiller national (LU); **Werner Hösli**, conseiller aux Etats (GL); **Thomas Hurter**, conseiller national (SH); **Christian Imark**, conseiller national (SO); **Walter Jermann**, anc. conseiller national PDC (BL); **Peter Keller**, conseiller national (NW); **Roger Köppel**, conseiller national (ZH); **Roger Kunz**, président Association du commerce automobile libre; **Konrad Langhart**, président UDC du canton de Zurich; **Dr. Hans Rudolf Lutz**, président Kettenreaktion; **Magdalena Martullo**, conseillère nationale (GR); **Thomas Matter**, conseiller national (ZH); **Oliver Müller**, directeur Swissmechanic; **Felix Müri**, conseiller national (LU); **Roberta Pantani**, conseillère nationale LEGA (TI); **Nadja Pieren**, conseillère nationale (BE); **Silvio Ponti**, président Swiss Plastics; **Lukas Reimann**, président ASIN, conseiller national (SG); **Inge Schütz**, présidente UDC International; **Sandra Solberger**, conseillère nationale (BL); **Konrad Studerus**, anc. député PDC au Grand Conseil (ZG); **Mauro Tuena**, conseiller national (ZH); **Hansjörg Walter**, conseiller national (TG); **Walter Wobmann**, conseiller national (SO); **David Zuberbühler**, conseiller national (AR).

les personnes qui y sont astreintes. Il faut donc que ce service soit beaucoup plus intéressant que le service civil. L'économie doit elle aussi participer à cet effort. Elle doit collaborer plus étroitement avec la direction de l'armée et faire valoir ses besoins. A ce niveau également, il faut que les milieux économiques aient un intérêt à ce que les personnes astreintes au service acquièrent des connaissances et un savoir-faire qui leur est aussi utile dans l'entreprise. Le modèle 1 est diamétralement opposé à cette exigence. En axant davantage le service civil sur la santé publique, on le rendrait encore plus intéressant puisqu'il permettrait de poursuivre une formation civile en cours. Les personnes travaillant dans le domaine de la santé et dont l'armée a un urgent besoin seraient davantage attirées par le service civil.

Le modèle 2 qui va encore plus lui en considérant comme égaux les services militaire et non-militaire doit être clairement rejeté. Il faut que l'«augmentation de l'attractivité» du service militaire s'accompagne d'une «baisse de l'attractivité» du service civil aussi bien au niveau du contenu qu'à celui de l'exécution. Ainsi, les personnes astreintes au service civil doivent si possible être contraintes de rejoindre un logement pour la troupe après le travail et elles doivent être engagées aussi les weekends et non seulement aux heures de bureau. Enfin, les jours de service militaire effectués ne doivent pas être imputés à la durée du service civil pour les personnes qui passent du service militaire au service civil.

Le „modèle norvégien“

Ce modèle convient peut-être à un membre de l'OTAN comme la Norvège, mais il est incompatible avec l'histoire et la culture suisses. La tradition suisse prévoit à juste titre d'incorporer dans l'armée également les per-

sonnes qui ont encore un potentiel de développement. La promotion et l'implication de toutes les couches de la société sont indispensables à la cohésion sociale. Il est hors de question pour l'UDC de limiter le service obligatoire à une sorte d'élite de la population.

Partant de ces raisonnements l'UDC demande que notre armée de milice puisse enfin bénéficier de calme et de stabilité et que l'on renonce à des réformes mal réfléchies et à d'autres expériences inutiles. Le service militaire et civil obligatoire pour les femmes doit également être refusé. Les femmes apportent déjà une contribution importante à la collectivité. Il va de soi qu'il ne faut pas refuser les femmes qui s'annoncent volontairement au service. Bien au contraire, cet engagement est parfaitement louable. Il serait donc judicieux aux yeux de l'UDC que les femmes soient mieux informées sur les possibilités de servir au sein de l'armée. On pourrait à cet effet songer à une journée d'information ou à une autre manifestation de ce genre.

Corrections nécessaires

Il est incontestable que le système actuel exige quelques corrections. Il ne s'agit cependant pas de le modifier de fond en comble, mais d'y apporter des améliorations ciblées. Comme mentionné plus haut, le service militaire doit devenir plus attrayant à plusieurs points de vue. Des adaptations structurelles sont également indiquées. L'attribution de l'organe d'exécution du service civil au Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche était une erreur structurelle qui doit être corrigée en transférant cette unité au Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

CUL-DE-SAC ÉNERGÉTIQUE 2050 NON

Notre pays, nous tous, nous avons besoin d'un approvisionnement énergétique sûr et avantageux pour notre sécurité, nos emplois et notre prospérité. La Stratégie énergétique 2050 détruit notre approvisionnement énergétique qui a pourtant fait la preuve de son efficacité. Car la Stratégie énergétique 2050 est un projet utopique, dangereux et excessif. C'est un pur produit des rêveurs de la gauche écologiste. Aujourd'hui, l'approvisionnement en électricité de la Suisse est assuré par un mix électrique qui a fait ses preuves. 38% de notre électricité sont fournis par nos centrales nucléaires. La Stratégie énergétique exige l'abandon du nucléaire pour le remplacer par des économies et des énergies renouvelables. Or, le fait est que les énergies renouvelables ne permettent pas, beaucoup s'en faut, de produire dans un avenir prévisible de l'énergie en quantité suffisante, de manière fiable et à un prix avantageux pour remplacer le nucléaire. Les conséquences de la Stratégie énergétique 2050 sont désastreuses pour notre pays et pour toutes ses citoyennes et tous ses citoyens:

PAYER TOUJOURS PLUS: la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 coûte à l'économie et aux citoyennes et citoyens de ce pays quelque 200 milliards de francs, soit 600 francs par personne et par an durant 30 ans. Les petites entreprises et les citoyens moyens seront les premiers à passer à la caisse.

DÉPENDANCE ACCRUE DE L'ÉTRANGER: pour garantir l'approvisionnement électrique de la Suisse malgré la Stratégie énergétique, nous devons importer davantage d'électricité, par exemple du courant d'origine nucléaire de France ou du courant produit par les centrales allemandes au charbon. Ou alors la Suisse doit s'équiper elle-même de centrales au gaz ou au charbon. Cette production est beaucoup plus nocive pour l'environnement et nous rend plus dépendants de l'étranger.

PLUS D'INTERDICTIONS ET DES PRESCRIPTIONS: pour appliquer sa Stratégie énergétique, l'Etat prescrira quand, pourquoi et en quelle quantité nous pouvons consommer de l'énergie et aussi que nous devons produire nous-mêmes de l'énergie. Notre vie quotidienne sera marquée par une foule de mesures chicanières et elle sera chère.

DESTRUCTION DES PAYSAGES SUISSES: 38% de notre électricité proviennent de nos centrales nucléaires. Pour remplacer cette production, il faudrait, par exemple, construire 10 000 éoliennes en Suisse. C'est détruire nos paysages et mettre en péril les êtres humains et les animaux.

PERTE DE PROSPÉRITÉ ET D'EMPLOIS: la Stratégie énergétique 2050 renchérit massivement l'énergie en Suisse. C'est un coup dur porté à la compétitivité de nos arts et métiers ainsi que de notre industrie d'exportation. Des emplois et la prospérité seront détruits.

LAISSONS DÉCIDER LE PEUPLE!

A découper ici et é renvoyer immédiatement. Merci.

Signez le référendum contre la «Stratégie énergétique 2050».

Référendum contre la loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne). Les citoyennes et citoyens signataires ayant droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et de la loi fédérale sur les droits politiques du 17 décembre 1976, art. 59a-66, que la loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne) soit soumise à la votation populaire.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui soutiennent la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton:		NP:	Commune politique:		
Nr.	Nom, Prénoms écrire de sa propre main et si possible en majuscules!	Date de naissance jour, mois, année	Adresse exacte rue et numéro	Signature manuscrite	Contrôle laisser en blanc
1					
2					
3					
4					
5					

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 19 janvier 2017

Publié dans la Feuille fédérale le 11 octobre 2016

Merci de renvoyer le plus rapidement possible la liste de signatures (même si elle ne contient qu'une signature), mais au plus tard jusqu'au 4 janvier 2017 à l'adresse suivante: Référendum contre la „Stratégie énergétique 2050“, case postale 54, 8416 Flaach, qui se chargera de faire attester les signatures.

Le / La fonctionnaire soussigné / e certifie que les _____ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu: _____

Fonction officielle: _____

Date: _____

Signature manuscrite: _____

Sceau

Non à une sortie désordonnée du nucléaire



Par Valentin Christe
Vice-Président Jeunes UDC Vaud
Rédacteur en Chef - Adjoint de „l'IDEE
Romandie“

Le 27 novembre prochain, les Suisses sont appelés aux urnes pour décider du sort de l'initiative populaire lancée par les Verts, intitulée « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire ». Cette initiative prévoit l'interdiction de l'exploitation de centrales

nucléaires à des fins de production de chaleur ou d'électricité. En outre, elle exige l'arrêt, dans l'année qui suivra le vote du peuple, de la centrale de Beznau I ; enfin, elle fixe une durée maximale d'exploitation de 45 ans pour les autres centrales, durée après laquelle ces installations devront obligatoirement être mises hors service. En cas d'acceptation de l'initiative, la centrale de Mühleberg ainsi que les deux réacteurs de Beznau seraient arrêtés en 2017 déjà. La centrale de Gösgen suivrait en 2024, et celle de Leibstadt fermerait ses portes en 2029. Profitant, c'est hélas le cas de le dire, de la vague anti-nucléaire présente dans l'opinion publique depuis la catastrophe de Fukushima, cette initiative est néfaste à plus d'un titre. Qu'il nous soit permis ici de mettre l'accent sur quelques éléments précis.

En premier lieu, cette sortie du nucléaire n'a de « programmée » que le nom. Il faut rappeler qu'à l'heure actuelle, le nucléaire couvre environ 40% des besoins en électricité de notre pays. Que proposent les initiateurs pour compenser l'arrêt des centrales ? Le texte de l'initiative prévoit de mettre l'accent « sur les mesures visant à économiser l'énergie, sur l'utilisation efficace de l'énergie et sur la production d'énergies renouvelables ». En clair, d'ici 12 ans au plus tard, ces mesures devront permettre de se passer de (et compenser, dans une certaine mesure) rien moins que 40% de notre production d'électricité. Sans tomber dans les caricatures, il faut néanmoins dire clairement ici que cette initiative procède de la même logique de « décroissance » que bon nombre de propositions des différents mouvements dits écologistes. Économiser l'énergie est certes une intention louable ; mais ni l'économie, ni les pouvoirs publics de ce pays (la Confédération, les cantons, et de nombreuses communes) n'ont attendu l'initiative des Verts pour prendre des mesures dans ce sens.

La compensation par des énergies dites « renouvelables » est hypothétique, du fait du caractère intrinsèquement intermittent de ces modes de production d'électricité. Contrairement à l'énergie atomique, disponible en continu (hors périodes de maintenance des réacteurs, planifiées à l'avance), les énergies « renouvelables » dépendent en effet directement, pour la plupart d'entre-elles, des conditions météorologiques. Le « nouveau renouvelable » (solaire et éolien pour la majeure partie) pose problème en ce sens qu'il est pour l'heure techniquement difficile de stocker l'électricité produite, et qu'il faut des solutions polluantes (notamment des centrales au gaz) pour compenser une météo défavorable. Qu'il ne vente pas assez, et les éoliennes se limitent à leur fonction d'atteinte au paysage... Les énergies « renouvelables » souffrent en outre d'un paradoxe grave, à savoir le fait que les matériaux nécessaires à collecter ces énergies sont quant à eux très loin d'être renouvelables. On pense notamment aux « terres rares » utilisées dans la fabrication des panneaux photovoltaïques, dont les plus grandes réserves mondiales se situent... en Chine ; ou encore aux importantes quantités de métaux nécessaires à la construction d'éoliennes.

A l'heure actuelle, la politique énergétique suisse a au moins ceci d'intelligent qu'elle combine une production en continu (le nucléaire) permettant d'assurer les besoins ordinaires, avec des modes de production activables « à la demande » (hydroélectrique essentiellement) afin de pouvoir répondre aux pics de consommation. Ce « mix énergétique » qui a largement fait ses preuves est remis en question de manière brutale par cette initiative. On ne s'attardera pas ici sur les risques bien réels d'augmentation massive du prix de l'électricité en cas d'acceptation de l'initiative : malgré les fluctuations importantes observées ces dernières années, le prix du kilowattheure solaire ou éolien est notablement plus élevé que ne l'est celui du nucléaire ou de l'hydroélectrique. Il faudrait être bien naïf pour s'imaginer que ce ne seront pas les citoyens et les entreprises qui passeront à la caisse en fin de compte. Or, ce qu'il reste de l'industrie suisse a un impératif besoin de courant électrique bon marché : il en va de sa compétitivité, et donc de sa survie. Ce sont de très nombreuses places de travail qui sont ici en jeu, bien plus réelles et concrètes que les « emplois d'avenir » promis par les partisans de l'initiative. Ces emplois-là ne seront « rentables » que grâce aux subventions versées par le contribuable. Toute cette opération vise clairement à faire subventionner certaines formes de production d'énergie dont on a arbitrairement décidé qu'elles présentent une valeur morale (ou « écologique ») supérieure à d'autres. Pour conclure sur les



aspects financiers, les citoyens doivent garder à l'esprit le risque de devoir payer des dommages et intérêts aux exploitants des centrales nucléaires actuelles en cas de fermeture anticipée. Il pourrait être question ici de centaines de millions de francs, là encore directement pris dans la poche du contribuable.

En second lieu, l'initiative pointe du doigt le « risque » que feraient peser nos « vieilles centrales » sur notre pays, nonobstant au passage la rigueur des contrôles effectués par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire. Nous ne sommes pas les seuls à avoir des centrales âgées

: la France, notamment, abrite de telles installations à seulement quelques dizaines de kilomètres de la frontière suisse. Or, depuis 1986 au moins, nous savons que les « nuages radioactifs » ne s'arrêtent pas aux frontières des États... Dès lors, à moins d'une sortie concertée de l'ensemble des pays européens (voire même du monde entier, tant qu'à faire) de l'énergie atomique, le gain sécuritaire engendré par l'initiative est difficilement perceptible. S'agissant de sécurité toujours, arrêter prématurément nos centrales nucléaires conduirait la Suisse à acheter l'électricité dont elle a besoin à l'étranger. Or, celle-ci sera très vraisemblablement produite par des centrales à charbon allemandes, lourdement polluantes, ou alors par des installations nucléaires françaises. Produire nous-mêmes l'énergie d'origine nucléaire permet de contrôler l'ensemble du processus, et de s'assurer que les normes de sécurité suisses sont respectées ; ce qui est évidemment exclu dès lors que le courant est acheté à l'étranger. Relevons enfin qu'en raison du principe voulant que chaque pays assure le stockage de ses propres déchets nucléaires, fermer nos centrales, pour ensuite acheter à l'étranger du courant d'origine nucléaire, revient à se déresponsabiliser lourdement ; en outre, à nouveau, il n'est pas certains que les autres pays seront aussi regardants que la Suisse quant au stockage de leurs propres déchets radioactifs. Cette tactique digne de Ponce Pilate n'est pas à notre honneur.

En conclusion, rappelons aux adversaires de l'atome que le Conseil fédéral et le Parlement ont d'ores et déjà décidé la sortie du nucléaire, en adoptant la « Stratégie énergétique 2050 ». Celle-ci sera vraisemblablement soumise au vote du peuple en 2017, et fera dès lors l'objet d'un débat spécifique. L'initiative des Verts sur laquelle nous devons nous prononcer aujourd'hui met clairement en danger notre approvisionnement électrique, sans proposer de solutions de remplacement autres que des incantations : elle doit être rejetée sans hésiter.

Plus d'armes = plus de sécurité



Par Niels Rosselet-Christ
Président des Jeunes UDC Neuchâtel
Rédacteur en Chef de «l'IDEE» Romandie

Très récemment, la presse faisait état de l'augmentation significative des demandes d'acquisition d'armes par les citoyennes et les citoyens suisses. Les chiffres sont assez éloquentes : +17 % d'augmentation en 2015,

soit environ 30'000 demandes réparties sur tout le pays. Un sondage du quotidien 20Minutes Online (auquel 6'846 personnes ont participé) révélait par ailleurs que 60% du lectorat dudit journal prévoyait d'acheter une arme prochainement (32%) ou était déjà armé (28%).

La Suisse a une longue tradition de droit libéral sur les armes, témoin de l'autoresponsabilisation de nos concitoyens et de la confiance régnant entre l'Etat et le Peuple. 3ème pays le plus armé au monde au niveau civil (derrière les USA et le Yémen), la Suisse est également le pays au taux de criminalité par armes à feu le plus bas d'Europe (considérant de plus que près d'un crime sur deux commis avec une arme à feu en Suisse l'est par des personnes étant d'ores et déjà frappées d'une interdiction de posséder des armes par la loi). Contrairement à ce qu'affirme la gauche, il n'y a donc aucune corrélation entre le nombre d'armes en circulation et l'augmentation de la criminalité ou même des suicides.

Les armes en main civiles sont une composante essentielle de la sécurité des citoyennes et des citoyens. Il est témoin non seulement, comme nous l'écrivions plus haut, d'une confiance entre l'Etat et son Peuple mais également un moyen de défense d'un des droits les plus élémentaire : le droit à la vie et à la protection.

Avec l'augmentation de l'insécurité sur le Continent (menace islamiste, gouvernements européens faibles et corrompus, crise migratoire, etc.), le Peuple doit être armé pour prévenir les conséquences d'une éventuelle crise sociale à grande échelle. Le Peuple suisse est un peuple responsable qui sait faire usage de ses moyens avec parcimonie.

S'armer oui, mais...

Le seul petit bémol dans cette musique, c'est la formation. Bien que la plupart des jeunes hommes doivent avoir (théoriquement) effectué un service militaire et donc reçu une instruction de base à la manipulation des armes, nous sommes loin, dans les faits, d'avoir une population bien formée à l'usage des armes. La seule „restriction“ donc que nous saurions tolérer dans le processus d'acquisition d'armes serait l'obligation pour toute personne faisant son premier PAA (permis d'acquisition d'armes) et n'ayant pas accompli de service militaire ou suivi les cours de jeunes tireurs de suivre un cours de sensibilisation et de manipulation basique d'une arme (de poing et longue), une formation qui pourrait s'effectuer sur une après-midi.

Car avoir une arme, c'est une bonne chose mais encore faut-il savoir s'en servir et se sentir sûr avec, sans quoi ce qui à la base est un moyen de défense élémentaire peut se retourner contre nous et devenir un danger pour sa propre intégrité.

Le Peuple fait-il encore confiance à l'Etat ou s'inquiète-t-il d'un conflit globalisé ?

Une lecture sous un autre angle de l'augmentation des demandes d'acquisition d'armes peut faire état d'une rupture de confiance entre le Peuple et l'Etat. Est-ce réellement le cas ? Je ne pense pas. Bien que la confiance puisse être quelque peu ébranlée face aux agissements de certains politiciens irrespon-

sables (comme la Conseillère fédérale socialiste Simonetta Sommaruga, dont l'incompétence et la dangerosité des démarches pour le peuple suisse sont manifestes), le système politique suisse jouit encore d'une relativement bonne stabilité comparé à ses voisins. Il serait donc exagéré de parler de „rupture de confiance“.



L'explication peut se trouver dans le fait que le terrorisme ne connaît aucune frontière et qu'il prend racine dans des nids de radicalisation qui, de plus en plus, se trouvent près de chez nous (on soulignera notamment les soupçons toujours plus forts qui pèsent sur la mosquée de Winterthur, par exemple) et que le Peuple souhaite se prémunir face à une montée du terrorisme dans nos rues, ce bien que la Suisse ait été jusqu'ici épargnée par le djihadisme. Pragmatisme helvétique oblige, mieux vaut prévenir que guérir.

Le droit de s'armer est une liberté fondamentale inaliénable

Alors que la gauche, le GSSA et consors gesticulent déjà en tous sens, paniquent à l'idée que les foyers helvétiques soient de véritables „arsenaux“ et brandissent déjà une série de mesures restrictives en matière d'acquisition d'armes, j'affirme ici que par les temps de troubles que notre civilisation rencontrent, il serait irresponsable de restreindre l'accès aux armes aux civils. Le droit de s'armer, c'est le droit d'acquérir un moyen de défense pour défendre sa vie. Le droit à la vie est une des libertés fondamentales des Droits de l'Homme et ne saurait être aliéné. Restreindre l'accès aux armes, c'est altérer la sécurité des citoyennes et des citoyens et rompre la confiance sacrée qui règne entre l'Etat et le Peuple.

Afin que notre pays conserve ses acquis sociaux et sécuritaires, défendons, de façon responsable, notre droit libéral sur les armes.

(rejoignez la Page Facebook „Touche pas à mes armes“, pour la défense du droit libéral sur les armes :

www.facebook.com/touche-pas-a-mes-armes)

RAPPEL

les 4 règles de sécurité impératives lors de la manipulation des armes

1. une arme est toujours considérée chargée
2. ne jamais diriger l'arme contre quelqu'un ou quelque chose qu'on ne veut pas détruire
3. ne jamais poser le doigt sur la détente tant que les organes de visée ne sont pas alignés sur la cible
4. être sûr de soi ; le tireur est responsable de chaque coup qu'il tire

J'ajouterais par ailleurs une 5e règle à la liste officielle, qui même si elle semble plus qu'évidente ne l'est apparemment pas assez dans les faits lorsque nous prenons connaissance de certains faits divers tragiques dans la presse :

5. ne jamais manipuler une arme lorsque l'on se trouve sous l'influence d'alcool ou de toute substance modifiant l'état de conscience



Bye bye Lénine !



Par Anthony Marchand
Président Jeunes UDC Fribourg

Une génération s'est écoulée entre mai 68 et les enfants de ce passé révolutionnaire. Pourtant, malgré la chute du Mur et autres dégringolades des démagogies communistes, il subsiste aujourd'hui des zestes de révo-

lution pseudo-prolétaire chez les jeunes camarades. Drapeaux rouges et banderoles noires à la main, il n'y a pas une semaine dans notre pays sans constater une poignée d'illuminés battre le pavé pour des raisons aussi variées que surprenantes, voire absurdes. Ce qui est drôle avec les jeunes membres socialistes, c'est qu'ils voient leurs aînés de gauche comme trop « socio-démocrates ». Comprenez par là : trop à droite sur l'échiquier politique. Voilà qui est de bon augure pour les futurs débats sous la coupole. Mais qui sont ces nouveaux camarades et quels sont vraiment leurs desseins pour notre nation ? Voyage dans un monde imaginé et dessiné par ces socialistes de demain.

Le terrain d'invéraisemblances idéologiques est tellement vaste que l'on peine à définir un point de départ. Commençons donc par la figure emblématique de ces jeunes engagés, à savoir leur nouvelle présidente. Ses principales convictions résident dans la libéralisation de toutes les drogues. Il semblerait donc que la meilleure manière de résoudre un problème et de ne plus le considérer comme un problème ! Mais notre jeune camarade ne s'arrête pas ici et souhaiterait une semaine de travail à 25 heures. Certainement pour qu'elle ait une continuité après ses longues années d'études. Quoiqu'il en soit, la jeune militante dit ne pas vouloir siéger au gouvernement mais « changer le monde ». Voilà qui aura de quoi ravir Superman, mais il y a du pain sur la planche.

Faute de superhéros, les lois sont les textes qui garantissent l'Etat de droit et toutes sortes de principes fondamentaux nécessaires à une nation. Pourtant, les jeunes socialistes ne sont pas tous égaux devant la loi. Pour tous, sans privilège, ... ou presque ! Voilà qu'une députée socialiste tessinoise a joué les passeurs cet été pour permettre à des réfugiés de franchir illégalement la frontière. Un geste applaudit et salué par les jeunes socialistes qui ont par

ailleurs invité tous les Suisses à en faire de même. Inutile de rappeler qui avaient soutenu les accords de Dublin en 2005 et se retrouve aujourd'hui devant leur propre création. L'arroseur arrosé ?

Mais fuir la guerre ne suffit pas pour les jeunes socialistes, il faudrait que « la pauvreté soit reconnue comme un motif d'asile ». Une Suisse à trois milliards d'habitants... Il va devenir ardu de prendre le tram à Zürich pour se rendre dans son café bobo-hipster préféré ! Lutter contre la pauvreté pour ces jeunes militants, c'est aussi lancer un référendum contre l'interdiction de la mendicité dans le Canton de Vaud. Eh oui, comment ils vont vivre les mafieux s'ils ne peuvent plus aller récolter leurs butins en fin de journée ? De toute façon, il est bien connu que, chez les jeunes de gauche, l'argent tombe du ciel (voire du foyer parental). Il suffit de taxer les « sales riches » qui investissent, augmenter un « petit pourcent » de TVA ou introduire une « micro-taxe » imaginaire sur les transactions boursières... et le tour est joué ! Mais toutes bonnes choses ont une fin car, comme l'a dit Margaret Thatcher : « Le socialisme ne dure que jusqu'à ce que se termine l'argent des autres ».

Cependant, une hypothétique République socialiste suisse, ce serait bien plus encore. Cela inclurait une adhésion totale à l'UE, la poursuite d'une immigration incontrôlée, la fin des frontières ou encore le droit de vote et d'éligibilité pour tous les étrangers. Tous ces aspects se retrouvent dans le programme de ces jeunes de gauche et, parmi eux, une haine de la mondialisation à cause de laquelle « le travailleur suisse perd son emploi parce qu'il a été déplacé vers l'Asie ». Que dire dès lors du Suisse qui n'a pas trouvé d'emploi, car il a été substitué par un frontalier ? Ah pardon, c'est xénophobe que de véhiculer de telles accusations. Être jeune et de gauche, c'est aussi se revendiquer pacifiste et contre l'armée, car l'armée, c'est signe de « fascisme ». En revanche, lancer des pavés dans une émeute contre la Police parisienne, comme le fit le président des jeunes socialistes argoviens, ne semble guère poser problème. Au contraire, cet acte est héroïque et se voit glorifié par ses pairs.

On peut dès lors douter du mot « progrès » contenu dans l'adjectif revendiqué de progressiste. Contrairement au programme des Jeunes socialistes, Marx et son manifeste du Parti communiste avait au moins le mérite de partager un minimum de réflexion intellectuelle. Cela étant, on peut faire preuve de compassion pour ces jeunes en quête de repères et à l'esprit rebelle contre l'establishment des anciens. Comme le dit le proverbe : Si tu n'es pas socialiste à vingt ans, c'est que tu n'as pas de cœur. Si tu l'es toujours à trente, c'est que tu n'as pas de tête.



LA REDACTION

EDITEURS :

- Union Centre Jeunes UDC Suisse

REDACTEUR EN CHEF :

- Niels Rosselet-Christ (NE) nfr@hotmail.ch

REDACTEURS EN CHEF

ADJOINTS :

- Valentin Christe (VD)

REDACTEURS (-TRICES)

PERMANENT(E)S :

- Yohan Ziehli (VD)
- Samuel Jäggi (GE)
- Jérémie Lobsiger (JU)
- Anthony Marchand (FR)

MENTIONS LÉGALES

Directeur de la publication / Rédacteur en chef: Thomas Fuchs, a/Conseiller national et Conseiller cantonal, Berne-Niederbottigen tf@thomas-fuchs.ch

Éditeur: Association de soutien SVP/JSVP

Rédaction DIE IDEE, Boîte postale, 3001 Berne
Collaborateurs permanents: Conseiller cantonal Benjamin Fischer, Ackerstrasse 39, 8604 Volketswil, Lukas Reimann, Conseiller national, Wil (SG), Erich J. Hess, Conseiller national, Berne, Dr. iur. Patrick Freudiger, Conseiller municipal, Langenthal (BE), Laura Bader, Hammerweg 4, 8304 Wallisellen, Niels Rosselet-Christ, Place de la Gare 2, 2103 Noiraigue

Téléphone: 079 302 10 09

Fax: 031 398 42 02

Site internet: www.zeitungidee.ch

Courriel: idee@jsvp.ch

PC-Konto:

Junge SVP Suisse 65-269996-5

COMMENTAIRES ET ANNONCES

Des espaces publicitaires sont disponibles. Nos prix sont à disposition sur demande.

Les membres des Jeunes UDC et sympathisants de toute la Romandie sont libres de poster un article, une lettre ouverte ou un commentaire dans „l'Idée“. Prière de vous adresser au rédacteur en chef pour plus d'informations.

Sauf en cas de dérapage flagrant, nous n'exerçons aucune censure ; les commentaires et lettres ouvertes ne doivent pas nécessairement être en accord avec la ligne de rédaction. Les débats contradictoires nourrissent la réflexion.

CONTACTS

idee@jsvp.ch

+41 (0)78 847 23 90

CCP Jeunes UDC Suisse

65-269996-5

www.jsvp.ch

